



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

artisans : paiement des pensions

Question écrite n° 22977

## Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat sur la demande légitime des artisans retraités pour la mensualisation du paiement de leurs pensions. Dans de récentes déclarations, le Premier ministre s'est fait l'écho de cette revendication et a pris un engagement pour sa mise en oeuvre au 1er juillet 1999. Il lui demande de lui confirmer les intentions du Gouvernement.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement a été sensible aux arguments évoqués concernant la mensualisation des pensions. Il a en effet décidé que cette mensualisation interviendrait pour les artisans au 1er juillet 1999.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22977

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** PME, commerce et artisanat

**Ministère attributaire :** PME, commerce et artisanat

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 1998, page 6800

**Réponse publiée le :** 8 février 1999, page 829